



Claudine
Directrice Qualité PFT
1 Cours Antoine Guichard – CS 50306
42008 Saint-Etienne Cedex 1
Tél. : 04.77.45.40.18
Fax : 04.77.45.37.50
e-mail : c. @groupe-casino.fr

Association ROBIN DES BOIS

14 rue de l'Atlas

75019 PARIS

A l'attention de Charlotte Nihart et Jacky Bonnemains

Saint-Etienne, le 27 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre courrier, adressé le 13 décembre dernier à Monsieur Naouri, dont nous avons pris connaissance.

Le groupe Casino est particulièrement sensible à tous éléments touchant à la préservation des Ressources Halieutiques et au Bien-être animal. Nous prenons régulièrement, en fonction des connaissances scientifiques, des engagements envers la protection des espèces et ce depuis 2007. Ainsi nous avons arrêté de commercialiser plusieurs espèces de grands fonds. Nous menons également un travail sur le Bien-être animal avec plusieurs ONG, travail qui pour l'instant porte plus prioritairement sur des espèces terrestres, mais nous sommes également attentifs aux produits de la mer et d'élevage.

A ce titre, ce mode de pêche nous a doublement interpellés. Nous n'avons eu connaissance de l'utilisation de cette méthode de pêche en Europe que de façon récente. A ce jour, en effet, la réglementation n'exige pas la mise en évidence de cette information à quelque niveau que ce soit de la chaîne d'approvisionnement, ce qui ne permet pas de l'identifier, ce que nous déplorons. Par transparence pour tous les opérateurs et pour le consommateur final, il nous semblerait indispensable que cette information soit véhiculée sur l'étiquetage, ce qui permettrait de savoir exactement quelle est l'étendue de cette pêche électrique dans les flux d'approvisionnement.

Sans même avoir de recul et d'études scientifiques suffisantes sur ce mode de pêche, nous sommes d'ores et déjà très inquiets à la fois de son impact sur la faune marine et de son impact sur la biodiversité. De plus n'étant utilisée que par certains états membres cette pêche entraine à ce jour des distorsions commerciales défavorables à la pêche Française sur le marché.

DISTRIBUTION commerciale



Aussi, en raison de notre politique Ressources halieutiques susmentionnée, de notre relation privilégiée avec la pêche Française, notamment au travers de nos concepts « criées » et de notre partenariat fort avec le groupe Mericq, également engagé sur le sujet, nous ne sommes pas favorables à cette méthode de pêche.

Nous nous engageons par la présente, et malgré les difficultés liées à la réglementation en vigueur, à tout mettre en œuvre pour identifier et écarter de nos approvisionnements, le cas échéant, ce type de pêche dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de recevoir Madame, Monsieur nos salutations distinguées

Etienne BALAY
Directeur Métier Marée

Claudine
Directrice Qualité PFT

Etienne BALAY
Directeur de Marché Marée
Distribution Casino France
1, cours Antoine Guichard - CS 50306
42008 SAINT-ETIENNE Cedex 1

GROUPE CASINO - DCF
Direction Qualité PFT
1 Cours Antoine Guichard - CS 50306
42008 SAINT-ETIENNE CEDEX 1